

Le Communal

Décembre 2009 - N°30
Magazine d'informations
Municipales



Pont de l'Arn



Sommaire

■ Edito	1
■ Agglomération	2
■ Travaux	3-4
■ CCAS /Associations/Social	5-7
■ PNRHL	8
■ Le Pays d'Autan	9
■ Enquête de satisfaction	10-11
■ Histoire	12
■ Jeunesse	13-14
■ Réunion publique	15
■ Sécurité routière	16
■ Retour en images	17-20
■ Infos en vrac	21
■ Rencontre annuelle des aînés	22

Publication

> Tirage : 1300 exemplaires gratuits

> Directeur de la Publication :

Christian CARAYOL

> Rédaction / Conception :

Commission, communication équipe
dirigée par **Christophe CHABBERT**

> Secrétaire :

Marie-Hélène GASC

> Crédits photos :

**Pascal MAZURKIEWICZ - Pascale
Bonhomme - Elodie Escande -
PNRHL - Sonia CABROL**, conseillère
Municipale.

> Photo couverture :

Maison Georges Vedel à La Môle

> Infographie / Impression :

Imprimerie Mazamétaine

Infos Mairie

> Téléphone : 05 63 61 14 05

> Fax : 05 63 61 90 46

> Adresse email :

mairie.pontdelarn@wandoo.fr

> Site internet mairie :

www.commune-pontdelarn.fr

> Site internet jeunesse :

<http://sajra.free.fr>

> Horaires d'ouverture :

**du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h**

> Service urbanisme :

**Tél. 05 63 61 90 44
du lundi au vendredi 12h**

> En cas d'urgence :

tél. 06 09 89 57 23

Commune = Proximité

Au moment où la représentation nationale va aborder la réforme des collectivités, il me paraît essentiel d'avoir à l'esprit l'équation posée dans le titre.

La forte fréquentation de nos réunions publiques traduit un besoin de démocratie directe.

Seule la proximité de l' élu communal est à même d'apporter les explications et souvent les solutions aux problèmes du quotidien.

Ceux-ci ne sont pas mineurs, car les réponses nécessitent souvent une connaissance approfondie de règles complexes régissant par exemple la sécurité, l'urbanisme, l'assainissement, les questions sociales, ...

Rien ne remplacera la rencontre sur notre lieu de vie même si quelquefois celle-ci est exigeante voire plus...

Expliquer, expliquer toujours dans un souci d'éclairer le citoyen non pour obtenir ses faveurs, mais pour remplir pleinement sa tâche d' élu communal par définition proche de vous.

Gardons à la commune ses compétences et ses moyens ; dans un monde où tout se complique, où l'isolement guette, cette institution de la République restera, avec les élus qui la servent, à la fois notre protection, notre phare et le gardien de notre histoire commune.

Votre Maire,

Christian Carayol

« Les communes sont à la démocratie ce que les écoles primaires sont à la science, elles les mettent à la portée du peuple ». Alexis de Tocqueville (1805-1859)



C'est pour cela que :

La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet rappelle la priorité absolue du territoire pour la création d'une liaison routière rapide et sûre avec Toulouse.

La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet soutient l'initiative de l'Etat visant à accélérer la mise à 2x2 voies par concession autoroutière.

A 70 km de Toulouse, principal pôle industriel et de recherche privée de la Région Midi-Pyrénées hors agglomération toulousaine, le bassin d'emploi de Castres-Mazamet (150.000 habitants) est confronté depuis 20 ans à un enjeu de reconversion, en raison des mutations profondes des activités manufacturières traditionnelles (11.000 emplois perdus).

Pour faire face à cette situation, les acteurs locaux ont défini une stratégie de redynamisation, mise en œuvre dans un projet d'aménagement et de développement territorial, avec l'ambition que Castres-Mazamet continue d'être en Région Midi-Pyrénées un pôle économique majeur d'équilibre de la métropole toulousaine.

Les efforts considérables qui ont dû être réalisés, ont permis à la fois de maintenir un potentiel endogène de développement et d'innovation, et de favoriser l'implantation de nouvelles activités, de telle sorte qu'à la fin de la période 1982-2006, le solde net de l'emploi tous secteurs confondus restait négatif, mais limité (-2.000 emplois).

Si elle se traduit par des résultats tangibles, cette dynamique de reconversion ne suffit pourtant pas à compenser le déclin démographique et la baisse de l'emploi salarié. Le développement du bassin d'emploi est en effet confronté à un frein important : l'éloignement des grands axes européens et les mauvaises communications, notamment routières, avec la métropole toulousaine.

Faute d'une bonne accessibilité, ce territoire n'a pu bénéficier de l'apport migratoire qui caractérise les autres villes moyennes de Midi-Pyrénées.

Bernard CABANES

Vice-président de la CACM



Castres-Mazamet a été la première Communauté d'agglomération créée en Midi-Pyrénées, le 16 décembre 1999.

Elle se compose des communes de : Aiguefonde, Aussillon, Boissezon, Castres, Caucalières, Labruguière, Lagarrigue, Mazamet, Navès, Noailhac, Payrin-Augmontel, Pont de l'Arn, Le Rialet, Saint-Amans-Soult, Valdurenque et Le Vintrou

Les chiffres clés :

- Un bassin de vie et d'emploi de plus de 150.000 habitants en 2006
- Une agglomération de 83.000 habitants au cœur d'un bassin d'emploi de 50.900 emplois et 60.000 actifs
- 7.100 établissements de l'industrie, du commerce et des services : tissu de PME, présence de groupes leaders sur leur marché
- 31.000 personnes de moins de 20 ans
- 30.680 personnes de plus de 65 ans
- 28.800 enfants scolarisés
- 1.360 étudiants
- Taux de chômage : 10,3 %

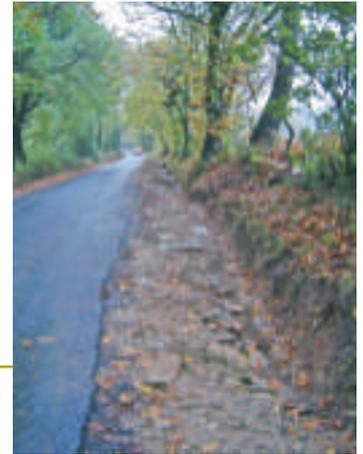
(Données INSEE mars 2009 corrigées des valeurs saisonnières)

Travaux

> Travaux réalisés



Goudronnage
rue des Vignals
et rue du Gué
de l'Arn



Route de Rigaud :
enrochement, empierrement,
renforcement des bas côtés



Mise en
place de
panneaux
de sécurité
à la Barque
basse



Travaux busage



Réfection de
la toiture des
tout-petits



Réseau
assainissement
quartier ouest



> Travaux à venir

En Intercommunalité

(avec nos voisins de Bout du Pont)
Réfection des murs intérieurs de
l'Eglise de Pont de l'Arn
Réparation de la chaudière au
Foyer Georges Chabbert

Sur la commune

Rec des cos : buses évacuation pluvial
Le Bruguet : buses
Le Nespoulié : fossé
Montlédier : Buses évacuation pluvial
Agrandissement de la Salle de
Restauration des Ecoles Maternelles
et Primaires de Pont de l'Arn

Un zoom sur ce dernier projet

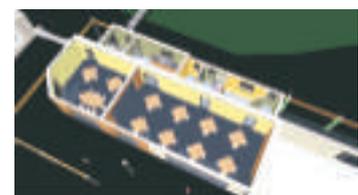
Suite à une demande de l'ensemble
des utilisateurs de ce réfectoire
(parents d'élève, personnels
enseignant, personnel communal)
et compte tenu des règles imposées

par les différents organismes
sociaux, l'équipe municipale a
décidé de procéder à
l'aménagement du réfectoire.
A l'issue de la consultation des
dossiers reçus, le cabinet ECI de
Mazamet a été retenu.
Vous trouverez les plans du futur
aménagement ci-contre
La surface du réfectoire passant de
47 m² à 80 m².
Le début des travaux est prévu
pour cet été pour une durée
d'environ 6 mois.
Le coût estimé des travaux est
d'environ 250 000 euros.

Vue extérieure :



Vue d'ensemble de l'intérieur du projet :



Réflexion sur les projets

Réfection du sol et rafraîchissement
du gymnase. Etude sur l'aména-
gement des abords de la mairie.

► La centrale hydroélectrique

Le mois de septembre peu pluvieux nous a permis de mener à bien un gros chantier qui n'était pas prévu et pour cause. Une fissure sur la conduite forcée (sous terre) dans une zone au relief accidenté.

Ce sont 80 m de conduite (diamètre 630 mm 11mm d'épaisseur) qu'il a fallu poser avec l'aide de l'entreprise CARAYOL TP pour la manutention et le travail de génie civil (700 m cubes de terre déplacés), l'entreprise MARCEAU AMALRIC pour les travaux de soudure sans oublier l'aide précieuse apportée en interne par les employés de la mairie (revêtement conduite, manutention remise en état de terrain, etc....).

Un coût supplémentaire de 50.000 euros HT sur les dépenses prévues qui seront « puisées » dans « un fond de réserve » constitué en



2008, année exceptionnelle en recettes.

Les autres travaux programmés ont été réalisés par l'entreprise PLANCHON, il s'agissait de renouveler une partie du matériel HAUTE TENSION mis en place à la construction de la centrale (1969).

Merci à M BENASSI propriétaire du terrain d'intervention qui nous a facilité la tâche en nous donnant

toute liberté pour réaliser ces travaux.

D'autre part, EDF réalisant d'importants travaux à leur centrale, piétons, soyez vigilants si vous empruntez cet itinéraire, circulation d'engins de fort tonnage. Après le pont, attention route à accès réglementé.

Jean-Pierre GARRIGUES

Adjoint « Energie et Assainissement »



► La Station Euration Pont de l'Arn - Mazamet

La mise en service définitive approche, les essais de garantie se poursuivent, la phase de réception des travaux se termine fin novembre. Des mesures de bruits dans un périmètre de 100 m ont été réalisées, les premières boues ont été extraites et mélangées à des déchets verts pour constituer un compost qui est en phase de fermentation (pendant 3 mois) suivie d'une phase de maturation (3 mois également) le tout dans un espace confiné (hangars) où l'air

extrait est acheminé dans une tour de déodorisation.

Le débit des effluents de Pont de l'Arn mesuré en entrée station est en moyenne de 80 mètres cubes jour par temps sec et de 150 mètres cubes jour par temps de pluie.

Côté réseaux, le dernier collecteur qui vient du quartier des Bourious, et qui récupère les effluents du lotis-

sement d'Issalès est en court d'achèvement. Il rejoint la station en traversant le domaine d'Hauterive. Mise en service de ce réseau fin novembre. Une visite de la station, très belle installation de traitement des eaux usées sera programmée dès que possible.

Jean-Pierre GARRIGUES

Adjoint « Energie et Assainissement »





infos CODERPA (Comité Départemental des retraités et des personnes Agées du Tarn)

ALZHEIMER Plan 2008/2012

En France, plus de 800 000 personnes sont atteintes par la maladie d'Alzheimer.

A partir de 85 ans, la maladie touche : • une femme sur quatre • un homme sur cinq.

Le nombre de cas augmente chaque année, progression liée au vieillissement de la population.

La lutte contre la maladie d'Alzheimer a été inscrite comme priorité de l'Union Européenne. En France a été lancé le plan «Alzheimer et maladies apparentées» qui couvre la période 2008-2012. Pour accompagner sa mise en œuvre des assises régionales se tiennent tout au long de l'année.

L'ACCUEIL FAMILIAL

En 2007, le Conseil général du Tarn a adopté son schéma d'organisation sociale et médico-social en direction des personnes âgées, pour la période 2007-2012. Il est consultable sur le site du Conseil général à l'adresse : <http://www.tarn.fr/> sous la rubrique «personnes âgées». Parmi les orientations fixées, priorité a été donnée à l'accueil familial. En effet à mi-chemin entre la politique du maintien à domicile et l'accueil en institution, se situe l'accueil familial qui doit offrir aux personnes qui en font le choix, une prise en charge adaptée, en toute sécurité, tout en conservant les caractéristiques du domicile.

Une telle formule mérite d'être mieux connue, des personnes âgées comme des personnes souhaitant pratiquer un tel accueil.

Actuellement 46 accueillants familiaux sont agréés dans le Tarn :

- 12 pour un accueil potentiel de 27 personnes âgées.

- 27 pour un accueil de 50 personnes handicapées.

- 7 indifféremment pour un accueil de 8 personnes âgées ou personnes handicapées.

Où adresser une demande d'agrément ?

Au sein de l'administration départementale, le service de l'aide aux structures est chargé de l'instruction et du suivi des agréments en matière d'accueil familial pour personnes âgées ou pour personnes handicapées.

Coordonnées : 17 Rue Gabriel Compayre 81000 ALBI.
Tél : 05 63 54 56 84

Des besoins existent, qui pourraient être satisfaits si davantage de demandes d'agrément étaient déposées.

La mairie, tout particulièrement le CCAS se tient à votre disposition pour mieux faire connaître l'accueil familial et, ainsi, pourquoi pas faire naître des vocations.

A Pont de l'Arn un accueil familial est proposé :

Mme Amet, Le Mas Del Pech, Saint Baudille 81660 PONT DE L'ARN

PLAN CANICULE

La préfecture nous a informés du passage au niveau 2 du plan canicule dans le Tarn le 18 Août 2009. Dès réception du communiqué nous avons pris toutes les mesures relevant de notre compétence. Nous avons déjà recensé les personnes vulnérables. Cette année nous avons mis à disposition le bureau climatisé aux résidents du C.C.H.

Le goûter du 3^{ème} âge :

Nous avons arrêté la date du 27/02/2010. L'animation choisie est le groupe musical Florilège.

Les ateliers mémoires :

Des ateliers mémoires vont être proposés à compter du mois de mars 2010, en partenariat avec l'Adar. Ils sont adaptés à des personnes de 60 ans et plus. Des groupes d'environ 15 personnes travailleront sur divers sujets dont la mémoire et l'hygiène de vie, l'âge et l'alimentation, la prévention des chutes, l'aménagement de l'habitat, le sommeil et la détente, ... Ces ateliers dureront environ 2 heures. Vous pourrez vous inscrire en téléphonant au secrétariat de la Maire (05.63.61.14.05)

Mise en location du bureau du Centre Communal d'Hébergement

Ce local étant très rarement exploité, le CCAS a décidé de le proposer à la location. Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie au 05.63.61.14.05.



CISPD CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Le CISP en quelques mots ...

Petit rappel : regroupant les 6 communes d'Aiguefonde, Aussillon, Labruguière, Mazamet, Payrin /Augmontel et Pont de l'Arn, le CISPD choisit chaque année une thématique sur laquelle travaillent l'ensemble des partenaires acteurs de terrain (l'éducation, la santé, l'insertion sociale et professionnelle, l'associatif, la justice...)

► en 2006 "Prévention des violences faites aux adolescents"

► en 2007 "Les enjeux et les dérives des technologies de l'information et de la communication"

► en 2008 "Conduites à risque et quête identitaire à l'adolescence"

► Et pour 2009 "Vacillement des repères chez les jeunes : comment agir ensemble?"

Comment l'estime de soi, l'image de soi peuvent mener à un sentiment de sécurité ou d'insécurité.

Au cours de la journée annuelle du CISPD le 1er décembre à Labruguière deux intervenants :

• Philippe Jeammet, Professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université R. Descartes Paris

« Estime de soi : une construction entre les adultes et les jeunes »

« L'estime de soi fonde la confiance en soi et dans les autres ainsi que le sentiment de sécurité interne sur lequel repose le sentiment d'identité ; elle est toujours une co-construction entre l'enfant et son environnement en particulier les figures d'attachement et les enseignants. Elle est toujours susceptible d'être remise en cause par les déceptions qui font perdre à l'enfant la confiance dans les adultes qui l'entourent. La tentation pour l'enfant est de se protéger de la déception par le refus de recevoir des autres ce dont il aurait besoin - il risque alors de s'enfermer dans le cercle vicieux qui en le privant des échanges qui lui sont nécessaires le fait se replier sur lui-même et demeurer de plus en plus « insécure » et en attente d'une réponse des autres qu'il refuse tout en la sollicitant. C'est le paradoxe qui est au cœur des attitudes humaines destructrices et de la violence. »

Philippe JEAMMET

• Edith TartarGodet, Psychologue clinicienne et psychosociologue

« Vivre ensemble ou partager l'espace social, ça s'apprend à tout âge »

« Lorsque nous avons pris conscience, sans culpabilité, que l'agressivité (comme le désir de vivre, d'entreprendre, etc...) fait partie intégrante de chaque individu et de chaque groupe, nous pouvons nous pencher sur la question « comment civiliser la violence que chacun porte en soi, que chaque groupe porte en lui ? »

L'intervention s'appuie sur des hypothèses de travail, notamment : nous sommes tous « éducateurs les uns des autres ». Grandir dans sa tête et sur le plan social ne peut se faire qu'en interaction avec d'autres. Les échanges, les confrontations d'idées, d'observations, de propositions participent à faire évoluer les individus et les groupes. Pour ma part, je suis fortement attachée au fonctionnement des groupes sur le modèle collégial ou démocratique : je privilégie les relations horizontales aux relations verticales. La pratique du contrat, la mise en pratique « de son plein gré » des règles et des lois peut nous permettre de vivre paisiblement ensemble dans le respect de nos ressemblances et de nos différences. Aussi, je suis particulièrement préoccupée par les attitudes hostiles et les conduites de transgressions (à l'égard des règles sociales et des lois) que nous pratiquons quotidiennement dans l'espace social, toutes populations confondues.»

Edith TARTAR GODDET

► Le CISPD pour l'année 2009 a été présidé par Mr Richard Auriac Maire de Labruguière qui a su au cours de cette fonction annuelle donner à toute l'équipe l'envie, l'énergie, la confiance par sa grande humanité, sa simplicité, son travail efficace et sa présence. Nous tenons à le remercier vivement.

Nous remercions également Corinne Lebozec (coordinatrice du CISPD) et Didier Cuquel (chef de projet CUCS : contrat urbain de cohésion sociale) qui excellent dans leur travail et leur investissement.

Le CISPD est une grande équipe, volontaire au service de la prévention de la délinquance. Actuellement une démarche d'évaluation impulsée depuis septembre 2009 permet de redéfinir les champs d'actions, l'organisation, le fonctionnement, le partenariat et la communication. La restitution le 11 décembre à Labruguière donnera lieu à des améliorations de notre travail, à une meilleure utilisation des outils proposés. Cette remise en question est constructive et permet de rester en adéquation avec l'actualité en perpétuelle évolution...

Annie Guibbal / Florence Guilhem Loubière

SIVOM : LA POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE EST INTERCOMMUNALE

Les communes de Pont de l'Arn et Bout du Pont de l'Arn (SIVOM des Rives de l'Arn) travaillent ensemble dans la mise en place de leur politique enfance / jeunesse; cela se traduit notamment par la présence de services de proximité intercommunaux à destination des familles et des jeunes. Ainsi toutes les tranches d'âges sont prises en compte sur notre territoire (de 0 à 18 ans) avec la crèche, Passerelle, le Réseau d'Assistantes Maternelle (RAM), l'Accueil de Loisirs

des Galopins et l'Accueil Jeunes des Rives de l'Arn. Le maintien de ces services est inhérent à l'effort conjoint des deux municipalités et d'une aide importante de la CAF du Tarn avec laquelle un nouveau contrat va bientôt être signé. Ce contrat implique une évaluation de ce qui est déjà proposé et l'apport d'éventuelles modifications afin de répondre au mieux aux besoins des familles; un travail de réflexion collective est donc en cours en y associant l'ensemble des acteurs concer-



nés par la socialisation de l'enfant et du jeune (structures d'accueil, écoles, associations et élus). A ce jour quelques pistes de travail ont été dégagées et susciteront un travail spécifique en interne avec les partenaires concernés notamment autour de la question de l'augmentation du nombre de places dans les structures petite enfance mais aussi sur la thématique de la prise en compte spécifique des 10-12 ans. A suivre...



OPÉRATION RUGBY

Le comité départemental de rugby du Tarn, grâce au Fond Interministériel de la Prévention de la Délinquance, en partenariat avec les mairies d'Aiguefonde, Payrin-Augmontel, Aussillon, Labruguière et Pont de l'Arn ont signé une convention dont l'objectif est de proposer une animation autour de ballon ovale pour les 8 - 15 ans. C'est dans ce cadre qu'un stage a été mis en place avec l'accueil Jeune des Rives de l'Arn en juillet et aux dernières vacances de Toussaint, en partenariat avec la MJC d'Aiguefonde. Une quinzaine de jeunes

se sont donc retrouvés pour des journées sportives et conviviales. Ils ont bénéficiés d'une entrée gratuite pour un match du Castres Olympique.

PASSERELLE ET CRECHE

Nous avons profité du soleil de « l'été indien » pour cueillir les pommes au verger de Troupiac.

Venez rejoindre les petits de la crèche et continuer à grandir à Passerelle. Pour nous contacter :

- Crèche 05.63.61.8396
- Passerelle : 05.63.61.23.72



ECOLE PUBLIQUE DE SAINT BAUDILLE : LA SORTIE AU RESTAURANT DU LYCÉE HOTELIER

Le jeudi 15 octobre, la classe de CE2/CM1/CM2 est partie pour le Lycée Hôtelier de Mazamet. Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves ont travaillé d'abord sur l'équilibre alimentaire, puis ont mis en pratique ce qu'ils ont appris de façon plutôt agréable... Après un court voyage en car, toute la classe s'est retrouvée à l'entrée du lycée. Tout le monde a été émerveillé par le cadre et l'accueil réservé aux petits écoliers. Placés à des tables de deux, trois ou quatre, les enfants ont été servis comme des rois par les lycéens. Au menu : entrée aux quatre saveurs (salé, sucré, acide et amer) avec salade, pâté, cornichons, tomates et olives. Comme plat principal, de la blanquette de veau au curry servie avec du riz «madras». Pour le dessert de délicieux choux à la crème au chocolat et à la vanille avant de terminer par un cocktail «maison», sans alcool bien sûr !!!

Tout le monde s'était mis sur son « trente et un » et les chemises cravates des garçons rivalisaient avec les tenues de circonstance des filles.

Au retour à l'école, chacun a pu s'exprimer pour raconter cette sortie que tout le monde a appréciée...

Les petits gastronomes en herbe ont promis de renouveler cette expérience !



> Révision de Charte

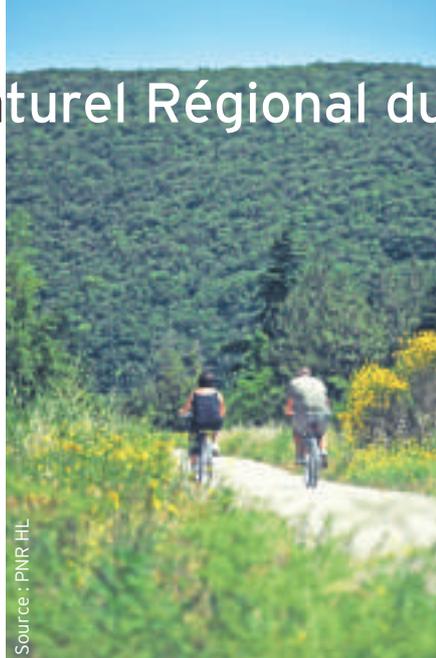
Le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, les élus et l'équipe du Parc, continuent le travail de révision de la Charte du territoire, afin de reconduire le label pour une période de 12 ans.

L'Avant-projet de Charte (www.horizon2021.fr) a été présenté le 6 juillet, devant le CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature), à Paris. Des remarques ont été formulées, l'avis définitif de la Charte est prévu en 2010.

> Actualité du Parc

Inauguration de la Voie Verte

«Passa pais», le 4 Novembre, organisée par le Conseil général du Tarn, sur une portion tarnaise de la voie verte, où des travaux ont été finalisés récemment (entre Saint-Amans et Mazamet).



Source : PNR HL

La véritable Voie Verte dans son intégralité ira de Mazamet à Bédarieux, et la portion Mons-la-Trivalle-Bédarieux n'est pas encore finalisée car elle n'est pas encore la propriété du Conseil Général de l'Hérault. Cette ancienne voie ferrée Mazamet/Bédarieux sera aménagée pour les modes de déplacements respectueux de l'environnement : piétons, cyclistes, etc.

La Marque du Parc

Après la Marque Parc «Viande de bœuf et de veau du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc», le Parc a lancé la marque « Jus de pommes et de poires » et « Châtaignes ».

Les premiers producteurs en bénéficiant sont :

La Métairie basse, Eliane et Jean-Marie Lunes, à Courniou les grottes, pour les châtaignes et les produits à base de châtaignes (marrons grillés confits, crème de marrons ...). Côté Nature, Jean-Marc Joucla, à St Amans Sault, pour le jus de pommes et jus de poires.

www.parc-haut-languedoc.fr



Source : PNR HL

Chantier d'insertion

> Bilan du Plateau technique, Mission locale

Le Plateau technique, en partenariat avec la Mission Locale, a débuté en mars et continue.

Au total, plus de 50 jeunes sont intervenus sur la commune de Pont de l'Arn pour des restaurations de murs (pierres sèches, pierres), restauration de toiture (Puits de Vermeils), peintures au stade (Pont de l'Arn), nettoyage de chemins de randonnées.

Suite au bon déroulement de cette opération, la mairie a fait le choix d'embaucher, au 1er septembre, en CAE (contrat accompagnement à l'emploi) un des participants du Plateau technique, pour une durée de 6 mois, 24 heures pas semaines.

www.mission-locale-tarn-sud.asso.fr



Mur pierres sèches, chemin des Vignes.
Mur du cimetière vieux.

> Autre chantier, CPIE des Pays Tarnais

Le Pont de l'Arn a signé un partenariat avec le CPIE des Pays tarnais.

Le CPIE des Pays Tarnais a pour but de favoriser et de mettre en œuvre, au niveau départemental, l'éducation, la promotion et le développement d'initiatives en faveur de l'environnement vers tous les publics.

Cela par une approche interdisciplinaire afin de favoriser l'émergence de la notion d'éco citoyenneté.

Le CPIE regroupe 5 missions : Education à l'environnement, Sensibilisation, Formation, Emploi insertion, Développement local.

Emploi Insertion

L'action d'insertion sociale et professionnelle par l'activité économique, correspond à une initiative qui place l'individu, l'emploi et le territoire au centre des priorités. L'environnement et le patrimoine sont les supports le mobilisation des publics en difficultés et privilégient les activités d'intérêt collectif et d'utilité sociale.

Ainsi, le ruisseau St Maury, à Rigautou, a été nettoyé du pont en direction Pierouch, sur 3 km 200.

La partie longeant le Mas de Rigautou a été faite également en collaboration avec la mairie de Payrin.

www.cpie81.asso.fr

Sonia Cabrol
Conseillère municipale

Le Pays d'Autan

> Qu'est-ce qu'un Pays ?

Le Pays est un nouvel échelon de coopération entre collectivités locales. C'est également une instance de concertation qui permet aux acteurs locaux (responsables économiques, associatifs, syndicaux, culturels...) d'élaborer ensemble un projet de développement durable pour leur territoire.

> Le Pays d'Autan ?

Situé à la charnière des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, le territoire du Pays d'Autan réunit 33 communes au sein d'un bassin de vie de 100 000 habitants et de 41 000 emplois. Créé en 2004, le Pays d'Autan regroupe trois Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre (Communauté de communes du Sor et de l'Agout, Communauté de communes de la Haute Vallée du Thoré et

Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet) et deux communes isolées (Bout du Pont de l'Arn et Saint Salvy de la Balme).

Son territoire est classé en partie Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc (42 % de sa population). Le Pays d'Autan a pour objectif de favoriser la solidarité entre nos territoires, urbains et ruraux, grâce au partage des projets et des moyens pour les réaliser. Pour défendre et valoriser nos richesses économiques, culturelles, naturelles et humaines.

Source : Pays d'Autan



- 1 Cambounet sur le Sor, Escoussens, Lescout, Sémalens, Soual, St Afrique les Montagnes, Verdalle, Viviers les Montagnes, Saix
- 2 Albine, Labastide-Rouairoux, Lacabarède, Rouairoux, StAmans Valtoret, Sauveterre
- 3 Aigüefonde, Aussillon, Boissezon, Castres, Caucalières, Labrugüière, Lagarrigue, Mazamet, Navès, Noilhac, Payrin- Augmontel, Pont de l'Arn, Le Rialet, St Amans Sout, Valdurenque, Le Vintrou

> Le schéma culturel du Pays d'Autan

Depuis avril 2009, le Pays d'Autan est doté d'une politique culturelle (schéma culturel) qui permet la mise en réseau des acteurs culturels, la montée en gamme de l'offre culturelle, la mise en résonance de l'offre culturelle, la circulation des œuvres et des publics, le développement d'actions de médiation et la valorisation de la créativité artistique à l'échelle du territoire. Plus d'infos : www.paysdautan.fr

De manière concrète, de Soual à Labastide-Rouairoux en passant par Castres et Mazamet, le Pays d'Autan donne rendez vous à l'ensemble de la population sur

des opérations culturelles incontournables : festival du film court (Castres), festival films documentaires (Labastide-Rouairoux), festival autan de blues (Naves, Mazamet, Castres), festival à ciel ouvert (Labrugüière), Festival Tchatchason (Castres, Mazamet), festival à portée de rue, festival arts en rue (St Amans Sout, Rouairoux), festival reflets et rythmes (Aussillon), ouverture de saisons coordonnées « Auprès de mon arbre », leçons à l'art contemporain (villages du pays), cabarets nomades (villages du pays)... »

Alexandre Wodzynski, Directeur du Pays d'Autan
Sonia Cabrol, Conseillère municipale

ENQUÊTE DE SATISFACTION

feuillet à détacher

Pour répondre aux questionnaires, des urnes se trouvent en Mairie, Boulangerie Delon, Boulangerie Lapierre, Utile Pont de l'Arn, Proxi Rigautou. Le questionnaire est aussi téléchargeable sur le site de la commune www.commune-pontdelarn.fr, Merci

PROFIL ↘

1. Votre situation :

- En activité professionnelle
- En recherche d'emploi
- Sans activité
- Retraité
- Etudiant
- Scolaire

2. Age :

- Moins de 15 ans
- 15 à 25 ans
- 26 à 35 ans
- 36 à 45 ans
- 46 à 55 ans
- 56 à 65 ans
- Plus de 65 ans

3. Sexe :

- Femme
- Homme

4. Lieu de résidence :

- Pont de l'Arn
- Rigautou
- St Baudille
- La Môle
- Hameaux
- Si oui, lequel ?
.....
.....

CADRE DE VIE ↘

5. Quelles sont les améliorations à apporter à notre commune ?

Classer les actions selon l'importance que vous leur accordez

- Stationnement
- Espaces publics
- Fleurissement
- Réhabilitation des façades
- Points collecte de déchets
- Autres
.....
.....
.....

LIEN SOCIAL ↘

6. Quels sont les espaces publics de détente que vous fréquentez ?

- Place de village
- Chemins communaux
- Boulodrome
- Stade
- Aire à côté de la mairie
- Autres
-
-
-

8. Participez-vous aux manifestations existantes sur la commune ?

- Oui Non Si oui lesquelles ?
- Fêtes de St baudille (juin)
 - Fête de la Môle (juillet)
 - Manifestations sportives
 - Si oui lesquelles ?
.....
.....
.....

- Marché Saveurs d'automne (septembre)
- Forum des associations (septembre)
- Fête du chien (La Môle)

9. Quelles autres actions ou manifestations pourraient être créées ou développées sur la commune ?

7. Quelles améliorations souhaiteriez-vous que nous apportions ?

.....
.....
.....

La Môle, terre d'un Immortel

Pont de l'Arn est décidément un village singulier. Par son histoire, par sa situation géographique, par son étendue, par son dynamisme associatif et culturel, par la vision politique de nos prédécesseurs qui ont eu l'idée folle de penser, avant tous les autres, à notre indépendance énergétique, notre commune n'est décidément pas commune. Mais, ce que peu de gens savent, c'est que Pont de l'Arn prend rang aux côtés d'Aubagne, de Fort-de-France et même de Paris. Mégalomanie ? Chauvinisme ?

Rien de tout cela, et pourtant. Notre village, et plus précisément le hameau de la Môle, abrita la maison d'un Immortel. Non pas un de ces immortels se prélassant sur des montagnes grecques qui ont fait le bonheur de notre enfance. L'Immortel dont je parle fut bien réel. Il s'appelait Georges Vedel. Il était connu dans le monde entier, et ses travaux universitaires font encore autorité dans le domaine qu'il avait choisi. Certains d'entre-nous l'ont croisé, ont partagé avec lui un moment dans sa maison, ou sur les sentiers des hauteurs de Pont de l'Arn où il aimait se ressourcer. S'il avait choisi d'habiter Paris, parce que sa vie était là, il avait plaisir à revenir, quelques jours par an, dans sa maison familiale de la Môle.

Né le cinq juillet 1910 à Auch où son père se trouvait en garnison, il suit des études brillantes à Mayence puis à Toulouse où il obtient en 1936 son agrégation de droit public. Dès lors, Georges Vedel enseigne le droit à Poitiers, Toulouse, Paris, à l'institut d'études politiques tout d'abord, puis à l'école des Mines et à HEC. Il deviendra par la suite doyen de la faculté de droit de Paris de 1962 à 1967.

Sa brillante carrière universitaire le conduit à devenir conseiller juridique de la délégation française dans les négociations sur le Marché commun et l'Euratom en 1956 et 1957. Il accède au conseil économique et social en 1969 et entre au conseil constitutionnel en 1980. Docteur Honoris Causa de l'université Pantios d'Athènes, de l'université d'Athènes, de l'université libre de Bruxelles, de Lausanne et de Costa Rica, reconnu et respecté dans le monde entier, il est élu à l'Académie Française et par là même devient Immortel, le 28 mai 1998 au fauteuil laissé vacant par René Huygues.

Grand-croix de la Légion d'honneur, Grand-croix de l'ordre national du Mérite, croix de guerre, commandeur des Palmes académiques, Grand officier du Ouissam Alaouite du Maroc, Georges Vedel aurait pu oublier le Pont de l'Arn et la Môle et même cacher ses origines populaires. Mais il n'en fit rien. Au contraire, il se plaisait à réciter des centaines de vers en langue d'oc, sous la prestigieuse coupole du quai Conti, entouré de ses pairs Jean d'Ormesson, Léopold Sédar Senghor, Erick Orsenna, ainsi que le rappelle volontiers Héléne Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, dans son hommage funèbre prononcé le 22 avril 2002 en l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris. Georges Vedel était en effet des nôtres et il ne nous a jamais reniés, ni sur les chemins de la Môle, ni sous les ors de la République. C'est pourquoi nous lui rendons hommage aujourd'hui, lui qui affirmait hautement ses convictions au mépris des idées en vogue, du doute ambiant, à l'opposé même du conformisme si répandu aujourd'hui.

« Le courage était aussi l'un des traits de Georges Vedel, affirme Héléne d'Encausse. Ses années de captivité consacrées à enseigner et apprendre en portent témoignage. Et comment passer sous silence son attitude si ferme qui servit de repère dans la tempête de 1968 ? Il balayait d'une phrase assassine les stupidités qui fleurissaient, mais restait ouvert et accueillant à tous ceux dont il comprenait le désarroi ». Tel fut Georges Vedel et ceux qui l'ont connu à la Môle retrouveront dans les quelques lignes de ce portrait funèbre, les traits de celui qu'ils ont connu, aimé et respecté.

Christophe Chabbert



Soyez toujours au jus ! Inscrivez-vous à la Newsletter
du Blog Infos Jeunes sur <http://sajra.over-blog.com>

PAGES JEUNES

Le Chantier Loisirs Jeunes 2009 Une expérience à vivre chaque été !

Le chantier loisirs jeunes 2009 s'est déroulé cet été sur la commune voisine de Bout du Pont de l'Arn. Durant 5 jours, 30 jeunes ont débroussaillé une partie du site « d'Arcachon » avec un objectif : dégager la vue sur la rivière. En échange de leur précieux travail les jeunes ont bénéficié d'un mini-séjour au Pays Basque où ils ont pu s'adonner au surf et autres sports de pleine nature (rafting, tubing, stand-up paddle...)

Le 30 septembre dernier ces mêmes jeunes ont organisé une réception avec les élus, porteurs et pontons : à cette occasion ils ont préparé des toasts et cocktails sans alcool et ont découvert ensemble la vidéo complète du chantier loisirs réalisée par l'Accueil Jeunes.

Réservée au 14-17 ans cette action est soutenue par la CAF du Torn et les deux Mairie des Rives de l'Arn. pour vous renseigner sur l'action 2010 adressez vous à l'un des 2 pôles Jeunesse.

A noter que le film 2009 peut être visionné sur le Blog Infos du Service Jeunesse.



Sébastien BONNAFOUS, Pascal BORHOMIE, Laura GUERRERO, Maria PALMA, Christèle GOMEZ, Stéphanie VERGNE, Faustine DA COSTA, Laura CROQUEL, François BARTHES, Mathieu LAUTIER, Florian BARTHES, Aurélien DONNAGEU

« C'est
pour
aider
à
la
réalisation
de
nos
projets
loisirs
jeunes ! »
« Tout
pour
aider
à
la
réalisation
de
nos
projets
loisirs
jeunes ! »



Pensez au Blog Infos !
<http://sajra.over-blog.com>

Contacts Pôles Jeunesse

Pour vous renseigner sur
toutes les actions jeunes et les
prochaines activités :

MJC ST BAUDILLE

Géline GONZALEZ

Tel : 05.63.61.45.05

E-mail: mjcbaudille@wanadoo.fr

SERVICE JEUNESSE

(Local Ancienne Mairie)

Pascal BONHOMME

Tel : 05.63.98.67.79

E-mail: sajra@wanadoo.fr

Blog: sajra.over-blog.com



BONS PLANS !!!

"Mon Journal offert"

quotidien gratuit pour les 18-24 ans !

Depuis octobre le ministre de la culture a lancé, avec les représentants de la presse, l'opération "mon journal offert", abonnement gratuit d'un an à un quotidien proposé aux 18-24 ans.

Cette mesure vise à aider la presse à reconquérir un lectorat jeune qui l'abandonne plus tard à lire ou à s'abonner à un journal.

Attention Offre limitée en nombre !

Pour choisir le Journal et voir les conditions allez sur

www.monjournaloffert.fr

Projet Ski à Bonascre

L'Accueil Jeunes des Rives de l'Arn organise en Février 2010 un mini-séjour ski avec les 13-17 ans à Bonascre. Ce séjour n'étant pas une activité « clé en main » les 15 participants se sont régulièrement réunis pour élaborer en concertation avec l'équipe d'animation un plan d'actions pour récolter quelques sous et ainsi réduire le coût du projet : ainsi après une vente de crêpes à l'occasion de la représentation théâtrale « E Viva Corsica » à Lagoutine, les jeunes vont aussi mettre en place un lavage de voiture, une vente de sucrés / salés ou marché de Mazamet et une vente de sapins ou Marché de Noël du 12 Décembre à Pont de l'Arn.

A noter que ce projet qui laisse une part importante à la responsabilisation du jeune a été retenu par la Direction Départementale de la Jeunesse et des sports et que celle-ci leur a accordé une subvention exceptionnelle...petit à petit le bas de laine se remplit...un sacré encouragement pour ces ados !



RETOUR EN IMAGES !! ÉTÉ ET TOUSSAINT



Les journées participatives de l'été...le relooking du Bar !

Dans le cadre de « journées participatives » un groupe de jeunes s'est mobilisé quelques jours pendant l'été pour rénover le bar « vieillot » de la MJC. L'objectif étant de reprendre les couleurs des murs pour redonner un peu de punch à l'ensemble de la pièce. Après avoir poncé, nettoyé, puis rajouté de la couleur le bar a retrouvé une seconde jeunesse ! Et comme les jeunes ont souvent plein de bonnes idées ils ont même poussé la perfection en dessinant 3 tableaux avec le même code couleur qu'ils ont installés sur le mur derrière le bar...

Pour les remercier de leur implication ces jeunes ont bénéficié de réductions pour les sorties de l'été organisées par l'Accueil Jeunes.

Si vous souhaitez connaître les prochaines actions renseignez-vous à la MJC ou au Service Jeunesse ou sur le Blog Infos Jeunes.



~ <http://sajra.over-blog.com>

Réunions publiques

Pour répondre à notre préoccupation constante d'être à l'écoute de tous les habitants de notre commune, nous avons décidé d'organiser des réunions publiques. Les premières du genre ont eu lieu le samedi 26 septembre à La Môle.

Le mardi 29 septembre à Rigautou et le jeudi 7 octobre à Pont de l'Arn.

Vous avez été nombreux à répondre présents à ces invitations montrant ainsi non seulement votre intérêt pour la vie courante de notre commune, mais aussi votre besoin de communication et de partage d'informations.

Ces rencontres ont été conduites par Christian CARAYOL, accompagné d'adjoints et de conseillers. Monsieur le Maire a débuté chacune des réunions en présentant les principales actions menées depuis la mise en place de la nouvelle équipe municipale, en décrivant les chantiers en cours et détaillant plus particulièrement les dossiers concernant chacun des villages :

- ▶ La couverture des zones blanches et la première expérimentation à La Môle,
- ▶ Les travaux concernant la salle communale de La Môle,
- ▶ La sécurisation du carrefour de Vermeils,
- ▶ Le démarrage des études d'aménagement des alentours de la Mairie,
- ▶ ...

La seconde partie de ces réunions était destinée à vous donner la parole et répondre à vos questions. Vous avez été nombreux à vous exprimer sur tous vos sujets de préoccupation. Certaines réponses ont pu être fournies sur place, les autres ont été enregistrées pour être traitées lors des réunions de conseil ou lors des commissions.



Ces premières réunions ont permis à l'équipe municipale de préciser les modes de fonctionnement des affaires de notre commune en soulignant les contraintes budgétaires et les nécessités de priorisation des dépenses à engager. Elles ont aussi mis en évidence votre besoin d'expression et vos attentes.

Bien entendu, ces réunions seront reconduites et nous vous encourageons à y participer encore plus nombreux. En attendant, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, besoins ou suggestions soit en vous adressant directement à l'accueil de la mairie, soit par messagerie électronique à l'adresse suivante: mairie.pontdelarn@wanadoo.fr.

N'oubliez pas non plus le site internet à votre disposition (<http://www.commune-pontdelarn.fr/>) avec la possibilité de vous y inscrire pour recevoir la Lettre d'Information.

Philippe Marcou
Conseiller municipal

Incivilité

Ces derniers mois, nous avons eu à intervenir sur des actes d'incivilités se traduisant par des dégradations sur la voie publique en particulier la nuit, les week-ends et les vacances scolaires.

Nous avons réussi à retrouver tous les coupables. Certains ont été remis à la gendarmerie, d'autres ont réalisé des travaux d'intérêt collectif, à savoir réparer les dégâts.

Le Maire a coordonné et suivi l'ensemble de ces actions recevant les gendarmes, les parents et les auteurs, une plainte a été déposée.

Nous ne laisserons pas se développer ce genre d'agissements. Notre action est pour le moment couronnée de succès : nous continuerons à agir avec exigence, fermeté et discernement.

Les élus

L'élagage : une obligation

Il est, en fonction de la propriété des terrains sur lesquels sont implantés les poteaux (téléphone et électrique), du ressort du Conseil Général, de la Mairie ou des particuliers, (Code Général des collectivités Territoriales articles L22/2-1 et L22/2-2, Code de la voirie routière articles L114-1 et R 116-2)

La collectivité est en droit d'exiger l'élagage des arbres de la part des propriétaires riverains de la voie publique.

Le maire

Traversée de Rigautou

Sur notre commune, à ce jour, la zone comportant le plus de risques en matière de sécurité routière est la traversée de Rigautou.

Un des points les plus complexes est le carrefour de Vermeils. Le caractère dangereux de cette intersection repose sur plusieurs facteurs dont les principaux sont :

► La vitesse de passage des véhicules circulant sur la RD612 tant pour sortir de Rigautou que pour y entrer, et ce malgré les premières mesures prises (recul du panneau d'agglomération afin de limiter la vitesse à 50 km/h, les bandes blanches peintes de part et d'autre de l'intersection, les panneaux de rappel de limitation de vitesse),

► Un manque de visibilité pour les conducteurs voulant emprunter ou traverser la RD612,

► Une fréquentation importante de la Départementale,

► L'absence d'aménagement pour les piétons

Complexité administrative :

Cette intersection se trouve à la fois sur la commune de Pont de l'Arn, mais aussi sur celle de Payrin, et l'aménagement incombe à la Direction Départementale de l'Équipement. Aussi chaque aménagement ne peut se réaliser qu'après l'accord de toutes les parties.

A l'initiative de Pont de l'Arn, nous avons demandé une analyse auprès de la DDE qui a confirmé l'utilité d'un aménagement et réalise actuellement une étude technique.

Malgré une baisse de fréquentation depuis 1997 de 23 %, 6340 véhicules traversent cette intersection tous les jours.

Complexité technique :

Coté technique, il faut concevoir un aménagement permettant aux véhicules remontant de Payrin ou ceux descendant de Vermeils de pouvoir emprunter l'intersection, en maintenant fluide la circulation de la RD 612. Impossible par exemple de mettre un

feu tricolore. De plus cet aménagement doit tenir compte de la dénivellation du terrain, limitant l'espace disponible pour cet aménagement. Enfin, une telle réflexion ne peut s'imaginer sans tenir compte de tous les usagers: voitures, camions,..., mais aussi des cyclistes et des piétons.

Pour ces derniers, l'aménagement doit s'étendre bien au-delà du carrefour et se prolonger jusqu'au centre de Rigautou.

Complexité financière :

Le projet est ambitieux ! La première estimation budgétaire est de 450000€HT.

Le financement est à répartir entre les deux communes, déductions faites des subventions que nous ne manquerons pas de solliciter.

La complexité administrative est en voie de règlement : toutes les parties concernées sont maintenant d'accord pour lancer ce projet. Il reste à chaque commune la charge du financement (budget à constituer) et à s'organiser pour le pilotage des travaux.

La DDE doit nous présenter un projet détaillé d'ici la fin de l'année.

Nous pouvons donc espérer un lancement des travaux en 2010. Pour autant la traversée de Rigautou ne sera pas entièrement sécurisée. Nous devons ensuite continuer notre réflexion en tenant compte de plusieurs éléments tels que :

- Le projet d'aménagement de l'axe Castres Mazamet dans la continuité du tracé de l'autoroute Toulouse Castres qui devrait se terminer par la création d'un rond point entre Mazamet et Rigautou. Ce second rond point permettrait de freiner les deux entrées principales de Rigautou en cassant la vitesse des véhicules,

- Tenir compte des expériences des aménagements passés afin de ne pas reproduire les erreurs : par exemple, mettre des terre-pleins au milieu de la chaussée en créant des zones vides nous limitant ainsi pour le stationnement ou le passage de piétons.

La sécurité routière ne peut pas se limiter à la vitesse.

Même si la vitesse est un facteur aggravant, on ne peut pas ignorer les autres règles du code de la route.

Notre commune dispose de plus de 100 kms de voies, comprenant de nombreux croisements. Compte tenu de la densité du réseau et de la fréquentation de ces routes, beaucoup d'intersections ne comportent aucune indication particulière fixant une règle de priorité. Dans ce cadre, le Code de la Route est extrêmement clair : en l'absence de signalisation, priorité à droite !

Les médias présentent régulièrement des reportages sur les pertes de points suites à des accès de vitesse. Nous ne devons pas oublier que beaucoup d'autres motifs d'infraction entraînent eux aussi des pertes de points. On peut citer par exemple :

- **1 point** pour chevauchement d'une ligne continue (en coupant un virage, par exemple)
- **3 points** pour changement de direction sans avertissement préalable (pour sortir d'un rond point)
- **4 points** pour refus de priorité (intersection sans indication)
- **2 points** pour usage d'un téléphone tenu en main en conduisant
- **3 points** pour défaut de port de ceinture de sécurité

Pour comparaison,

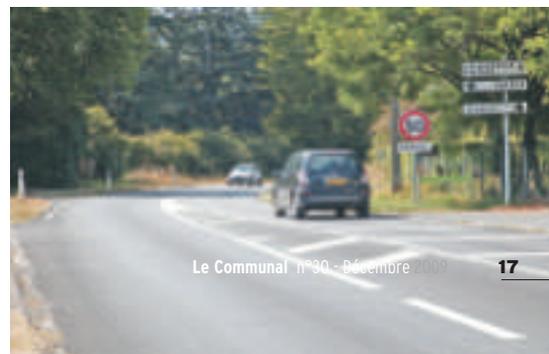
- **refuser une priorité à droite** est sanctionné comme un excès de vitesse de 40 à 50 km/h.

- **Tourner sans clignotant** : même peine qu'un dépassement de vitesse de 30 à 40 km/h.

Toutes ces informations sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/081219-depliant_sanctions_cle2c593e.pdf

Philippe Marcou

Conseiller municipal



Retour en images



► Pique-nique festif

Notre premier pique-nique musical a eu lieu le vendredi 3 juillet 2009 sur l'espla-

nade de la mairie. Un public nombreux s'est déplacé sous un beau soleil pour partager un moment de convivialité au cœur du village dans une ambiance à la fois festive et amicale. De nombreuses associations ont participé à l'organisation de cette manifestation notamment en proposant aux participants des rafraîchissements et des sandwiches. La soirée a été animée par l'orchestre « Black ans blues » et s'est terminée tard dans la nuit.

Devant le succès de la première édition de ce pique-nique, nous avons décidé de pérenniser cette petite fête en l'organisant chaque année le premier vendredi de



juillet. Cette date n'a pas été choisie par hasard : les plus anciens d'entre-nous se souviennent qu'en effet, il y a encore une vingtaine d'années, la fête historique de Pont de l'Arn se déroulait à cette date. Toutes les associations seront conviées au printemps en mairie pour préparer cette fête populaire et pour faire de ce rendez-vous, au fil des ans, un temps fort important de notre commune.

Christophe Chabbert

Adjoint aux associations



► Remise des dictionnaires

aux élèves du CM2, des écoles du pont de l'Arn, Rigautou et St Baudille



► Le Consul des États-Unis

en visite à la mairie de Pont de l'Arn, pour l'occasion du Tournoi international de Football. Mickaël Mamou, David Brown et Christian Carayol



► Intervillage

Fête de village de St Baudille, week-end du 6 juin



► Vide grenier

le 22 juin 2009



► Les 40 ans de la MJC de St Baudille

ont eu lieu le 27 juin 2009, avec des retrouvailles inter-génération, teintées d'émotion et d'amitié. Une belle soirée de convivialité !



➤ Inauguration de la Place de Saint baudille

Le 27 juin 2009 a eu lieu, après plusieurs mois de travaux, l'inauguration de la place de St Baudille, en présence des partenaires: Monsieur Bugis, Président de la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet, Madame Alquier, Conseil Régional de Midi Pyrénées, Monsieur Houlès, Conseil Général du Tarn, Monsieur Viallèle, Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et les élus locaux. Un sympathique apéritif a clos cet événement. Le service fut assuré par les employées et les élus du Pont de l'Arn.



➤ Forum des associations

Le 5 septembre 2009, le deuxième forum des Associations s'est tenu au gymnase de Pont de l'Arn. Les différents participants en ont profité pour prendre quelques inscriptions et faire des démonstrations de leurs activités (golf, tennis, judo, broderie, ...). Le week-end suivant les associations communales ont rejoint leurs homologues de l'intercommunalité pour la fête du Sports de Mazamet.



➤ Marchés des Saveurs

Deuxième édition du Marché des Saveurs et son petit déjeuner aux tripes, le 27 septembre 2009



➤ Auprès de mon arbre

Le coup d'envoi de la saison culturelle intercommunale a été donné par la Mairie de Pont de l'Arn en partenariat avec «Respirer en Montagne Noire» le jeudi 24 septembre pour l'exposition de Maria Gallo en présence d'une assistance nombreuse et très attentive. Maria Gallo, Christian Carayol, Christiane Dax-Boyer, lors du vernissage





La nouvelle place de Saint Baudille à la tombée d'une nuit d'automne

➤ Bibliothèque intercommunale

Le vendredi 23 octobre à la salle de la Grange de Pont de l'Arn, l'équipe de la Bibliothèque Intercommunale de l'Arn a organisé un petit spectacle sur le thème de la semaine du goût destiné aux élèves de cycle 3 des écoles de Pont de l'Arn et Bout du Pont de l'Arn. La conteuse Gisèle Bastié nous a présenté " la citrouille magique" puis les enfants ont pu savourer des gourmandises de saison.

A bientôt, **Patricia V.**



➤ Open de Tennis



➤ Expo

Vernissage de l'Exposition "Devant de scènes", de Pascal Mazurkiewicz, photographe officiel de la commune.



➤ Halloween des Galopins

de passage en Mairie, le 30 octobre 2009

➤ Cérémonie du 11 novembre

Cérémonie intercommunale du 11 novembre en hommage aux morts des communes lors des guerres de 14-18. Un nouvel inscrit, Monsieur Bordes Gaston, né au Pont de l'Arn, mort pour la France en Indochine. Monument aux morts du Pont de l'Arn





> Rando Cyclo

La Rando cyclo pour le cancer est passé par la Mairie début octobre après un périple sur les communes du mazamétain.



> Rando de nuit

organisée par la MJC de St baudille le 10 octobre

> Corsica

A la Salle Lagoutine de Mazamet. La représentation de la pièce écrite par Bernard Séverac à la Salle Lagoutine de Mazamet, jouée et mise en scène par des amateurs avec des décors faits par les employés communaux, a reçu l'ovation d'un public venu nombreux.



> Association Les petits frères des pauvres

Le Maire de Pont de l'Arn au marché d'Aussillon pour soutenir l'association des Petits frères des pauvres

> Horse Ball

Remise de médailles à l'équipe de Horse Ball, du club équestre de la Jonquièrre, championne de France



> Club de l'Amitié

Journée portes ouvertes, le 25 octobre 2009

Echo de l'Association Rage Racing



Source Rage Racing

La Saxo VTS équipée d'une boîte séquentielle

Après un galop d'essai au Rallye de la Montagne Noire (problème mécanique), deuxième de classe au rallye du Sarlat, un podium manqué

de peu au Rallye des Côtes du Tarn (quatrième de classe), l'équipage Patrick Benne (pilote, Rigautou) et Philippe Feillou (copilote, Saverdun en Ariège) se distingue en championnat de France sur le Critérium des Cévennes. Ils terminent 25^{ème} au général sur 207 concurrents et 2^{ème} de classe. L'ambition pour 2010 est de se qualifier pour la finale des rallyes qui réunit les 10 meilleurs de chaque ligue. Cette dernière se déroulera au pays Basque en octobre 2010.

Sonia Cabrol

Conseillère municipale

Association



> 12 janvier Jeu du foulard :

les adolescents risquent leur vie
Témoignage de Delphine Viéla

> 9 février Conférence-débat :

Qu'est ce que le catharisme ?

Ou pourquoi sommes nous devenus français ?

Avec Jean Claude Soulassol, passionné par l'histoire de notre région

> 9 mars "Plaidoyer pour la réhabilitation de la colère, cette mal-aimée" avec Marie Dominique Terrot, psychothérapeute en analyse psycho organique

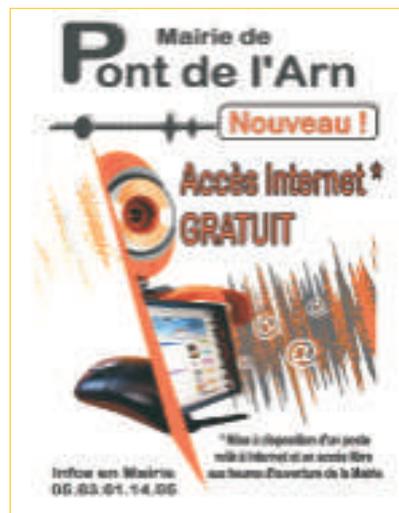
> 6 avril Catherine de Médicis, un destin exceptionnel et controversé

avec Catherine Marchal, passionnée d'histoire(s)

> 18 mai L'art, la société et le changement avec Daniel Soulhol, professeur à HEC Management

virage81@free.fr

tél. 06 11 93 25 86/06 80 57 54 67



Agenda des manifestations

> Vœux du Maire

14 janvier à 18h30,
salle La Grange, Pont de l'Arn

> Accueil nouveaux arrivants

21 janvier 18h30, en Mairie

> Goûter 3^{ème} Age

27 février à 14h, salle

Paroissiale, Pont de l'Arn

> Carnaval des Ecoles

26 mars à 14h

> Tournoi international de Foot

22, 23 et 24 mai

> Fête de St Baudille

4,5 et 6 juin

> Vide Grenier

20 juin, place du Moulin,
Pont de l'Arn

> Pique nique festif

2 juillet, Pont de l'Arn

Le Bridge

Jeu de société, encore mal connu ou jugé réservé à une « élite », tout comme il y a encore quelques années en arrière, on considérait le golf ou le tennis.

En réalité, ce jeu de cartes est à la portée de tous ceux qui ont envie de réfléchir au lieu de se contenter de pousser les cartes... De plus en plus de jeunes, curieux de ce jeu, ont rejoint divers clubs. Il existe pour eux les championnats d'Europe Juniors où nos petits français ont déjà brillé.

Le bridge est aussi vivement conseillé par le milieu médical pour conserver l'agilité d'esprit qui est un signe de jeunesse.

Si le bridge n'est pas la nouvelle « source de jouvence », il peut venir en prévention de la maladie d'Alzheimer.

Pour les néophytes, des parties surveillées ont lieu le mercredi de 20h à 22h30 à la MJC de Payrin. On vous y attend...

Ce ne sera peut-être qu'un premier pas vers un apprentissage qui se pratique dans les écoles de Bridge, en particulier à Mazamet au 17 avenue Albert Rouvière. Le meilleur accueil vous sera réservé.

Des pont de l'Arnais qui ont débuté il y a très peu de temps sont maintenant à l'école du bridge et obtiennent de bons résultats dans les tournois de régularité...

Allez, Venez, il n'y a que le premier pas qui coûte et en plus n'oubliez pas.... C'est bon pour la santé.

Danielle Chabbert

Astuces bio ... de Dany

LA MAISON :

> La lutte contre les mites façon bio :

Une poignée de clous de girofle à disperser dans le linge, quelques uns dans les poches des vestes et d'autres entre les piles de pulls, etc...

> Une pouvelle qui ne sent pas, c'est possible :

Après l'avoir nettoyé à fond, on met au fond du sac pouvelle un peu de litière pour chat! Chat alors... Pour ceux qui ne possèdent pas de chat, remplacer la litière par une bonne cuillère à soupe de vinaigre blanc dans le fond du sac !

INVITATION

**ATTENTION : CONSERVER CE BULLETIN REPONSE
POUR VOTRE INSCRIPTION**

Madame, Monsieur,

Le CCAS, Le Maire et l'ensemble des élus
ont le plaisir de vous convier

Samedi 27 février 2010 à 14h au goûter annuel

Animé par le groupe musicale «Florilège»

Salle Paroissiale - Avenue d'Anglès à Pont de l'Arn

Nous vous demandons de bien vouloir retourner
le coupon réponse ci-dessous avant le 12 février
au plus tard à la Mairie de Pont de l'Arn.



COUPON REPONSE

A retourner en Mairie avant le 12 février 2010

Madame, Monsieur,

Adresse

Nombre de personnes :

Participera (ont) au goûter : OUI NON

PS : si vous êtes dans l'impossibilité de nous rejoindre, merci de le signaler en Mairie. Nous essaierons de trouver une solution adaptée à votre situation.

*Un été en couleur
et en douceur à*

PONT DE L'ARN